

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 33

Artikel: N'insistez pas !
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214097>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;

six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

COINS DE CHEZ NOUS

La plage de Vidy.

Sommaire du Numéro du 17 août 1918. — Coin de chez nous. La plage de Vidy. — N'insistez pas! — Clia d'août petit pot. — Vaudois et Bourguignons. — Sur le Léman. Les airs. — Feuilletton: La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.

Nous avons rencontré, il y a huit jours, des Lausannois qui, ayant découvert la plage de Vidy, en parlaient avec enthousiasme. Depuis bien des années, le lac Majeur, les lacs d'Orta, de Lugano, de Côme, d'Isèo et de Garde n'avaient plus pour eux l'ombre d'un mystère. N'était la guerre, ils exploreraient peut-être les golfes de l'Adriatique. Jamais encore ils n'avaient songé à la grève allant du Flon à la Chamberonne. Il est vrai qu'elle ne se trouve qu'à une demi-lieue de la ville. Et puis, soyons juste, il n'y a pas si longtemps que cela qu'on l'a rendue praticable aux promeneurs qui redoutent de mouiller le bout de leurs bottines. Aujourd'hui des ponceaux ont été jetés sur ses ruisseaux; sous le feuillage court un large sentier, défendu par des enrochements contre la morsure des vagues, et entretenu avec un soin digne d'une commune bien administrée. Le va-et-vient de la foule en fait, depuis une année ou deux, par les belles après-midi des dimanches, un des coins les plus animés de notre lumineuse banlieue. Tous n'y viennent pas pour tremper leurs charmes dans l'onde bleue; la plupart même ne sont attirés là que par les douceurs de la flânerie sous les ombrages et aussi, sans doute, par le besoin de satisfaire cette autre jouissance qui s'appelle la curiosité.

Entre eux et le lac se déploie le rideau léger des saules et des acacias, avec mille fenêtres ouvrant sur la multitude des baigneurs, dont les groupes tenteraient le pinceau des peintres de genre, s'il en existait encore. Tentes improvisées, paravents faits de toile bariolées ou d'un simple drap de lit, ombrelles abritant les mamans assises sur le sable et surveillant les poussoires de leur progéniture, uniformes khaki ou bleu horizon des internés, costumes aux vives teintes où se moule le galbe des jeunes femmes et des jeunes filles, rondeurs des bébés, sveltesse des garçonnetts, adultes au torse quelconque ou superbement musclé, toutes les académies, toutes les carnations, du blanc rosé au cuivre bruni, et tout cela ruisselant de la double lumière du soleil et du miroitement de l'eau. Quelle vie et quel coloris!

Faisant taire les préjugés, on se baigne maintenant en famille. Beaucoup de fillettes, par économie, n'ont aux reins que le court vêtement appelé *cachés*, dans le jargon des gamins. Que les moralistes disent ce qu'ils voudront, elles sont ainsi bien plus à l'aise et plus gentilles que dans la chemise ou s'enlevaient leurs jambes menues. Nous en avons vu qui, riant de bonheur, nageaient mieux que leurs frères. Elles s'armaient de courage, car l'eau du Léman, cet été-ci, n'a eu que rarement ce degré

de tiédeur qui fait qu'on n'en sort que pour s'y replonger tout aussitôt.

— Est-elle bonne? demande-t-on à tout moment de la rive.

— Très bonne! répond-on du lac pour ne pas décourager les nouveaux venus.

Et les rires d'éclater aux cris effarouchés de ceux qui d'un pied timide tâtent la nappe claire et fraîche, aux hurlements d'un bambin que feint de noyer un père oublieux des angoisses de sa propre initiation aux baignades lacustres.

Quand, décidément, la température de l'eau manque d'attrait, on y laisse les seuls intrépides et l'on va se rôtir sur le sable brûlant, parmi les vieux qui fument leur pipe, parmi les adolescents faisant de l'athlétisme, parmi les dames aux yeux fixés sur un journal et à qui cependant rien n'échappe. Des pêcheurs à la foi robuste lancent leurs lignes au bout d'une jetée. Accroupis sur les galets, des ingénieurs en herbe, s'escrimant des deux mains, creusent tunnels, galeries, puits et canaux, en se racontant des histoires de brigands. Deux sortes de dangers les impressionnent énormément: la crampe qui soudain vous paralyse les jambes; et la «fava», cette algue dont les tiges visqueuses, pareilles aux tentacules de la pieuvre, enlacent le nageur téméraire, l'entraînent dans la profondeur et l'offrent en proie aux poissons. A l'ouïe de ces récits terrifiants, les plus petits déclarent, avec peu d'élégance: «Je retourne pas au jus, aujourd'hui elle est trop froide!»

Sans plaisanter sur les mystérieux périls du large, les grandes personnes, elles, songent avant tout aux accidents immédiats et de tous les jours, dont les plus communs sont les insolations et les larcins. Disons-le à la louange des baigneurs, ce n'est pas au milieu d'eux que les voleurs se cachent; il faut les chercher à l'écart, dans les taillis d'où ils observent la tête de leur future victime, ses habitudes, et détaillent les pièces de son bagage. Choses qui, au reste, se rencontrent même en des parages quasi déserts, ainsi que nous en avons fait l'expérience.

L'autre jour, une jeune et charmante dame, ne trouvant pas son grand collègue de fils et ayant une furieuse envie de se lancer à l'eau, car elle nage comme une perchette, avisa un vieux baigneur solitaire et, rassurée à la vue de ses cheveux blancs, mit sous sa garde le fouillis de tissus soyeux et de dentelles qui représentaient son linge et sa robe.

— Il n'y a pas de bijoux là-dedans, dit-elle, mais dans une poche se trouvent les cartes de pain de toute la famille. Alors vous comprenez?...

Est-ce l'effet de la grande nature, ici, comme sur les montagnes, s'ébauchent des relations, se créent des rapprochements spontanés — en tout bien, tout honneur, mesdames et messieurs les moralistes — et l'on regagne la ville, charmés les uns des autres, autant que de la rayonnante splendeur du plus merveilleux paysage du monde.

V. F.

Cruel. — Un jour, raconte un chroniqueur, dans une salle de rédaction, un financier, ami de la maison, arriva tout indigné, froissant un papier qu'il venait de recevoir. On lui demanda la cause de son indignation:

— C'est cette sottise et lâche habitude, s'écria-t-il, d'envoyer des lettres anonymes. En voici une qui m'arrive. Elle ne contient que quatre mots: «Vous êtes un escroc!»

Et, tapant du poing sur la table:

— Quel peut être le misérable qui ose m'adresser pareille ordure!

Aurélien Scholl, qui se trouvait là, prit la lettre, l'examina, la retourna, la flaira, et, négativement:

— C'est drôle, fit-il, on dirait l'écriture du Procureur de la République!...

N'INSISTEZ PAS!

Nous avons eu jadis occasion de parler, dans le *Conteur*, du même sujet. Beaucoup de nos lecteurs et de nos lectrices — oh! nous disons cela sans aucune vanité — ont très probablement trouvé que nous avions raison. Mais cela n'a rien changé. Les mauvaises habitudes ont la vie dure; on ne les tue pas du premier coup.

Nous nous étions alors attaqué, au nom de la liberté individuelle, la plus méconnue de toutes les libertés, à la fâcheuse manie qu'ont certaines personnes en compagnie de qui l'on prend un verre de vin ou d'autre chose, de vous obliger à boire plus qu'on ne veut: «Creusez!». C'est leur injonction, toutes les fois que, leur verre vide, elles désirent le remplir, mais n'osent le faire sans remplir aussi les verres de ceux qui sont avec elles. Alors, sans souci de votre convenance, surtout de la liberté inconcevable que vous avez de ne faire, en pareille occurrence, que ce qu'il vous plaît de faire, elles veulent vous obliger à vider votre verre: «Creusez!».

La peste soit de ces impérieux verseurs!

Mais il n'y a pas seulement au café où votre liberté individuelle soit ainsi méconnue. Ailleurs aussi, et le plus souvent avec les meilleures intentions du monde, on veut vous forcer à faire ce que vous ne désirez pas faire. Toutes vos protestations sont vaines. On insiste jusqu'à satiété. Alors, de guerre las, on cède. On cède aussi pour ne pas causer de la peine, par crainte d'impolitesse. Et, le sourire aux lèvres, on se reproche amèrement, en son for intérieur, une si sottise faiblesse.

Combien veulent vous forcer à des «plaisirs» qui ne vous tentent pas, qui ne répondent pas à vos goûts ou auxquels vous avez quelque raison personnelle de renoncer. Ils insistent, sourds à tous vos arguments. Combien de fois, à la table où vous a convié un parent, un ami, une connaissance, veut-on vous faire manger plus que vous ne le désirez ou que ne vous le permet votre estomac, ou encore vous obliger, par une «aimable insistance», à vous resservir d'un mets que vous n'aimez guère et auquel vous n'aviez touché que par pure bienséance.

Vous vous défendez, vous vous récriez, on insiste ; on insiste, sans pitié, semble-t-il.

On nous répliquera peut-être qu'il est des personnes qui par timidité ou par « genre » ne se décident qu'à force d'insistances. Ma foi, tant pis pour elles. Les premières n'ont qu'à vaincre leur timidité ; les secondes, qu'à ne pas faire « leur Sophie ». C'est, du reste, ne leur déplaise, très ridicule et de mauvais genre que de faire « sa Sophie ».

Qu'on nous laisse donc jouir en paix de la petite part de liberté qui nous reste, quand nous avons payé leur tribut obligatoire aux lois tyranniques, aux us et coutumes incorrigibles, aux circonstances impitoyables.

C'est désespérant, à la fin, de s'entendre toujours appeler « citoyen d'un pays libre » et de se sentir l'éternelle victime d'une quantité de petites tyrannies, souvent inconscientes, nous le voulons bien, mais qui n'en sont pas moins insupportables.

De grâce, quand on vous a dit : *non*, n'insistez pas ! « Insister serait me déplaire », répliquait, sur un ton badin, mais décidé, un de nos amis à quelqu'un qui l'obsédait de son insistance.

Nous n'insistons pas. On voit bien de quoi il retourne. J. M.

CLLIA DAÓ PETIT POT

L'ein è iena que contàvè lo *Messager boîteux*, y'a dza gran tein.

Semïon, lo municipau et son collègue Dàvi avont étà délégá pè la municipalità po allá atsetà onna couarda po la eliote de l'écoula, po cein que lo régent s'étá pliaint que la vilhie étá à bet.

Arrevá ein vela, vont bairè quartetta à n'on cabaret iò vayont dâi dzeins que medzivont dâo ruti avoué dâi truffés freacachés, dè la salarda, et oquiè dè dzauno dein on petit pot blianc, qu'on poaisivè avoué onna petite couilli dé bou.

Tot cein là baillà einvià et demandiront assebin onna rachon à medzi, sein àoblià l'affèrè dzauno, que deveissâi ètrè oquiè dè rudo bon, mà dè tchai, vu qu'on ein baillivè pou.

Quand sont servis, se metton à rupá. Après la soupa, Semïon, preind on bocon dè tsai et vouidè dein se n'assiéta la mâiti dâo petit pot, sè copè onna moocè dè ruti et l'eimbardouffè de 'na bouna couillèrâ d'affèrè dzauno. Ma fâi n'a pas petout fourrà ellia premiere moocè dein sa botse que coumeinè à toussi, à ranquemellâ, et lè larmès lâi colâvont quatre pè quatre avau la frimousse.

Dâvi, que medzivè adé la soupa et que vâi dinse pliorâ Semïon, ne cognessâi pas non plie la papetta dzauna ; mà ye sè peinsè que Semïon, qu'étâi on bocon avaro, regrettavè la dépeinsa, et lâi fâ :

— Etiuta, Semïon, medze pi ton sou, sein l'einquiettà dè cein que cein vâo cotâ ; on mettrâ cinq francs de plie su la nota dè la couarda. La coumouna a bon moïan et le pào bin pâyî noutrou dinâ.

Et l'est dinse que Dâvi, que ne cognessâi pas la vertu dè la moutarda, crut que l'étâi la granpenisse dè Semïon que lo fasâi pliorâ.

Déception. — Un garçonnet de six ans racontait l'autre jour à son frère cadet qu'il avait fait un rêve délicieux. Il avait rêvé qu'il était chez un pâtissier, mangeant indéfiniment des gâteaux de toute espèce, des meringues, des tartes, etc.

— Et moi, demande le petit, avec avidité, est-ce que j'en mangeais aussi ?

— Non, tu n'y étais pas.

— Pourquoi ?...

Et le petiot se mit à pleurer à chaudes larmes.

VAUDOIS ET BOURGUIGNONS

Le Pays de Vaud a avec la Bourgogne plus d'un lien de parenté. Nombre de Vaudois portent les caractères qui distinguent les Bourguignons. Ils furent plusieurs, lors des guerres de Bourgogne, qui tombèrent sous les coups des Suisses après avoir combattu sous les drapeaux de Charles-le-Téméraire. Il peut donc être curieux de rechercher, parmi les contes, chansons et traditions populaires de la Bourgogne, ceux qui ont quelque analogie avec les nôtres.

Dans ce beau pays, tout le monde a les dents blanches, parce qu'on y mange du bon pain et que l'on y boit du bon vin. S'il faut en croire une enquête récente du Département vaudois de l'instruction publique, les petits Vaudois diffèrent beaucoup des jeunes Bourguignons.

On dit du Bourguignon qu'il est « salé ». On explique le mot de diverses façons : le Bourguignon, dit-on, aime à conter des histoires... croustillantes. Une autre explication veut qu'il ait toujours la gorge un peu salée, de sorte qu'il doit boire souvent pour se rafraîchir. C'est un point de ressemblance avec maintes gens de chez nous, qui ont toujours soif... Allons boire un verre !

La Bourgogne est riche en chansons. L'une des plus connues là-bas, est la *Chanson du vigneron*. C'est une complainte en mineur qui serait vraie aussi chez nous ¹.

Dieu, quel métier de galère,
Que d'être vigneron,
Toujours gratter la terre
En toutes les saisons.

La chanson parle d'un mets fort rare à l'époque où la chanson fut faite, rare aussi de nos jours : la pomme de terre.

Ah ! quel repas délectable !
J'en lèchons nos doigts.
Pomm' de terre d'us la table
Une bonne soupe aux pois.

On dit qu'il y a en Bourgogne des ensembles vocaux de toute beauté, qui exécutent ces chansons du cru.

Il y a la « Chanson d'une fille d'honneur qui repousse un seigneur », la « Chanson de la mal mariée » avec chœur répondant au solo, la chanson de « Guignolet » (du pauvre diable qui a la guigne), la chanson du « R'venant vivant ».

Le vrai Bourguignon est celui qui travaille à la vigne, et rien qu'à la vigne. C'est un travail extrêmement délicat et raffiné, où il faut être artiste, où le vulgaire mercenaire n'obtient rien de bon. « Car il ne faut pas croire que le bon vin vienne tout seul, ce serait une profonde erreur. Aussi parmi ces souvenirs d'enfance, celui-ci m'est resté : Dans la traversée de la Bourgogne, par étapes, c'était une tradition dans l'armée permanente française quand on passait devant un grand cru, de faire arrêter le régiment, de faire présenter les armes et saluer le drapeau. On avait bien raison, car le vin, comme disait quelqu'un, le vin, c'est la France. » (Jean Richepin).

Avec les chansons il y a le « branle ». C'est une danse qui se fait en foulant le raisin, pendant que d'autres dansent autour de la cuve en faisant claquer leurs sabots, c'est une sorte de guigue.

Je suis vigneron,
Elle est vigneronne.
Quand l'raisin est bon
La vendange est bonne,
Elle est vigneronne,
Je suis vigneron.

Voici l'un des contes populaires de l'autre côté du Jura :

Le roi boit.

Un vieux bûcheron habitait avec sa vieille femme dans une forêt au bord d'un lac. Un jour d'hiver, c'était la fête des Rois. Ils résolurent de

la fêter ensemble. La femme fit un gâteau et y mit une fève. L'homme alla chercher une bouteille de vin. Le soir, ils soupèrent en face l'un de l'autre. Ce fut le bûcheron qui tira la fève, lorsqu'il leva son verre pour boire, sa femme oublia de crier : « Le roi boit ! » comme c'est l'usage pour le roi de la fève. Le mari se fâcha tout rouge.

— Méchante femme, dit-il, pourquoi n'as-tu pas crié : « Le roi boit ! » Est-ce pour me braver ? J'ai envie de te rouer de coups, pour t'apprendre à respecter ton maître.

— Puisque tu me traites ainsi, dit la femme, je ne te manquerai plus de respect ; je vais de ce pas me noyer dans le lac.

— Vas-y, ce n'est pas moi qui irai t'y repêcher. La femme sort, le bûcheron continue de boire. Peu à peu, cependant, il devient triste. Il pensa que sa femme a fort bien pu se noyer comme elle l'a dit. Il se lève et s'en va voir sur le bord du lac. Il faisait clair de lune. Il aperçut, pendu à un roseau, tout près de l'eau, la coiffe de sa femme.

— Elle aura fait comme elle l'a dit, pensa-t-il. Elle avait juré de me faire baigner cette nuit. Il faut bien que je la retrouve, morte ou vive.

Et le bûcheron entra dans l'eau. Il chercha d'abord près du bord, sans rien trouver. Peu à peu, non sans hésitation, il s'aventura plus en avant, cherchant toujours. Il ne tarde pas à enfoncer et à boire un coup.

Tout à coup, sur le bord, s'élève une voix, celle de sa femme, qui crie à tue-tête : « Le roi boit ! Le roi boit ! »

Un autre petit conte populaire en Bourgogne est :

La femme et le diable.

La femme, un jour, se battait avec le diable. De part et d'autre on y mettait un égal acharnement. Le bon Dieu dit à saint Pierre : « Je les connais, ils n'en finiront pas ! Ils vont s'exterminer l'un l'autre. Va, et tâche de les séparer ».

— Cela ne sera pas commode. Comment faire, Seigneur.

— Fais comme tu pourras.

Saint Pierre ne se met pas en frais d'éloquence ; impulsif comme au jardin de Gethsémani, il sort son grand sabre, et d'un coup bien appliqué, il coupe net la tête et du diable et de la femme.

— As-tu réussi, Pierre.

— Oui, Seigneur.

— Comment donc as-tu fait ?

— Je leur ai coupé la tête.

— Oh ! tu as été un peu loin. Va remettre les têtes à leur place.

Le bon saint Pierre court exécuter l'ordre du Seigneur, mais dans sa précipitation, il place sur le cou charmant de la femme la tête de Belzebuth, elle y est restée.

Cette erreur de saint Pierre explique bien des choses ! ! ! B.

Merveilleux. — Une dame, qui souffre sans répit d'affections nerveuses, se décide à consulter un médecin homéopathe, malgré la résistance de son mari, incrédule quant à l'efficacité de ce genre de traitement.

Le médecin examine, palpe, réfléchit et rédige une ordonnance.

La mari va lui-même chercher le médicament qu'on lui remet dans un flacon haut comme un dé à coudre. S'obstinant dans sa répugnance, il jette à terre le contenu, le remplace par de l'eau claire et présente à sa femme cet innocent breuvage.

O merveille ! dès le soir, Madame éprouve un mieux sensible ; le lendemain, elle est sur pied.

— J'en étais sûr, dit l'homéopathe en venant constater la guérison.

Voulant rabattre cette assurance, le mari conte, avec un sourire narquois, au médecin ce qu'il a fait de la potion.

¹ Nous « francisons » le texte pour le rendre plus lisible. La musique est à la disposition du *Conteur*, s'il le désire.